1.631 S'inscrire à l'Université, en IUT, en STS

Complément régional au dossier Actuel CIDJ n°1.61 «Admission Post Bac : mode d'emploi»

Actuel Basse-Normandie - Février 2013

Sommaire

Inscription au CEMU
-> Fiche Actuel Basse-Normandie
1.7 L'enseignement à distance.

DAEU
-> Fiche Actuel Basse-Normandie
4.711 Préparation au diplôme d'accès aux études universitaires.

Portail admission post bac - APB

Pour s'inscrire en 1ère année d'enseignement supérieur, la pré-inscription sur internet est obligatoire (si la formation envisagée fait partie du portail). Elle s'effectue sur le site **www.admission-postbac.fr** (du 20/01 au 20/03/2013).

Ce portail s'adresse :
- aux lycéens qui seront bacheliers en 2013, aux jeunes déjà bacheliers, qui n'ont jamais été inscrits à l'Université, et qui souhaitent s'inscrire en 1ère année d'enseignement supérieur,
- aux personnes déjà titulaires d'un baccalauréat (ou équivalent) désirant reprendre des études ou changer d'orientation.

Ce dispositif concerne, dans le domaine des études à l'université, 3 types de formation :
- 1ère année de licence, L1
- Formation Santé-Médecine : 1ère année du cycle des études de santé (PACES)
- 1ère année d'IUT
- DEUST

Ce portail unique concerne aussi les inscriptions en :
- BTS, BTSA (dont quelques uns par apprentissage)
- DCG (Diplôme de comptabilité et de gestion)
- DMA (Diplôme des métiers d'art)
- DTS (Diplôme de technicien supérieur)
- les CPES (classes préparatoires aux études supérieures)
- les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles)
- la plupart des écoles d'ingénieurs et les cycles préparatoires intégrés
- les classes de mise à niveau hôtellerie, arts appliqués ou métiers d'art
- certaines classes préparatoires aux écoles paramédicales/sociales
- Ecoles nationales supérieures d'architecture.
- certaines écoles nationales d'art
- certaines écoles de commerce (réseau EGC...)

Validation des candidatures jusqu'au 2 avril 2013

Modification possible du classement des voeux jusqu'au 31 mai 2013.
3 phases de proposition d'admission :
13 au 18 juin
27 juin au 2 juillet
14 juillet au 19 juillet.

Les candidats n'ayant eu aucune proposition d'admission à l'issue de la procédure d'admission «normale» peuvent s'inscrire, à partir du **28 juin** à la procédure d'admission complémentaire.

Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Le calendrier des inscriptions 2013-2014 n'est pas défini au moment de la rédaction de cette fiche.

Permanence d'information sur l'ensemble des problèmes liés aux inscriptions **:**
02 31 56 55 50
à partir de début juillet.

Université de Caen Basse-Normandie
DEVE (Direction des Etudes et de la Vie Etudiante)
Bâtiment A - Niveau 1
Campus 1 - Esplanade de la Paix
BP 5186
14032 Caen cedex 5
02 31 56 53 37 / 02 31 56 55 50
deve.inscriptions.administratives@unicaen.fr
www.unicaen.fr ou http://webetu.unicaen.fr

Première inscription

Inscription administrative
Pour une première inscription, il faut :
1) S'INSCRIRE EN LIGNE (muni de son numéro d'inscription)
www.unicaen.fr
Mise en ligne du dossier d'inscription début juillet.
Fermeture du site web inscription de la 3ème semaine de juillet environ à la dernière semaine d'août.

2) PRENDRE RENDEZ-VOUS PAR INTERNET
http://webetu.unicaen.fr ou www.unicaen.fr

Les rendez-vous pour l'inscription administrative ont lieu en général à partir de la 2ème semaine de juillet et jusqu'à fin septembre.
Lors de ce rendez-vous, les droits de scolarité et la cotisation sociale sont à payer.
La carte d'étudiant est remise à l'issue de l'inscription administrative.

Les inscriptions administratives se déroulent :
Université de Caen – UCBN
Direction des Etudes et de la Vie étudiante (DEVE)
Campus 1
Bâtiment A - Niveau 1
Rez-de-chausée

Accueil des étudiants handicapés
Les étudiants ayant un problème de santé, un handicap susceptible de perturber leurs études peuvent s'adresser à :
Université de Caen – UCBN
Relais Handicap Santé
Campus 1 - Bâtiment A
02 31 56 59 73
deve.accueil.handicap@unicaen.fr

Inscription pédagogique
Les inscriptions aux cours et travaux pratiques sont obligatoires et se font soit au secrétariat de la composante qui gère le diplôme choisi soit par internet (voir modalités et calendrier sur internet).

Inscription au CEMU

Il faut être inscrit à l'Université de Caen Basse-Normandie (UCBN) avant de s'inscrire au Centre d'Enseignement Multimédia Universitaire.
Il est possible d'effectuer son inscription au CEMU sur place ou par correspondance (formu-

laire téléchargeable sur le site du CEMU).

Renseignements :

Centre d'Enseignement Multimedia Universitaire
CEMU
Campus 3
Boulevard Yitzhak Rabin
14123 Ifs
02 31 52 56 00
cemu@unicaen.fr
http://cemu.unicaen.fr

Antenne universitaire de droit d'Alençon

Antenne universitaire de droit d'Alençon
Site universitaire de Montfoulon
61250 Damigny
02 33 80 29 50 (accueil) / 02 33 80 29 51 (scolarité)
droit.alencon@unicaen.fr
www.droit-alencon.fr
www.unicaen.fr

Dossiers d'inscription

S'inscrire en ligne sur http://webetu.unicaen.fr ou sur www.unicaen.fr dès les résultats du bac.

Le calendrier des inscriptions 2013-2014 n'est pas défini au moment de la rédaction de cette fiche.

Première inscription

. Prendre rendez-vous par téléphone à partir du 20 juin, à l'antenne de droit d'Alençon.
Les rendez-vous auront lieu en juillet après l'obtention du baccalauréat.
2ème période d'inscription administrative ouverte fin août.

. **L'inscription pédagogique** s'effectue en septembre.

Antenne universitaire de Cherbourg-Octeville

Antenne universitaire de Cherbourg-Octeville
Site de Cherbourg - Octeville
Antenne UFR Sciences
Antenne UFR LVE (Langues vivantes étrangères)
Rue Louis Aragon - BP 78
50130 Cherbourg-Octeville
02 33 01 40 00 (standard) / 02 33 01 40 03 (scolarité)
sciences.cherbourg@unicaen.fr
lve.cherbourg@unicaen.fr
www.chbg.unicaen.fr/lea

Dossiers d'inscription

S'inscrire en ligne début juillet sur le site :
www.unicaen.fr

Le calendrier des inscriptions 2013-2014 n'est pas défini au moment de la rédaction de cette fiche.

Première inscription

. L'inscription administrative se fait à Cherbourg. Prendre rendez-vous au secrétariat, par téléphone au 02 33 01 40 03, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

. L'inscription pédagogique s'effectue au secrétariat de l'UFR, se renseigner sur les dates auprès du service scolarité.

Inscription en IUT, en STS

INSCRIPTION EN 1ERE ANNEE D'IUT

IUT de Caen : 4 sites (Caen, Ifs, Lisieux, Vire)
IUT de Cherbourg-Octeville : 2 sites (Cherbourg-Octeville et Saint-Lô)
IUT d'Alençon : site de Montfoulon

Les candidatures en 1ère année d'IUT pour la préparation d'un DUT sont intégrées dans le cadre du portail unique d'admission dans le supérieur (voir dans cette fiche, page 1, colonne 1).

Pour l'inscription en DUT GLT «année spéciale» à l'IUT d'Alençon, pré-inscription obligatoire sur le site www.unicaen.fr/iutalencon

Renseignements :

Secrétariat GLT
02 33 80 85 17
iut.alencon.glt@unicaen.fr

Les candidats ayant effectué leur préinscription pour une 1ère année de DUT reçoivent une réponse à leur demande via le portail admission-postbac.fr et, en cas de réponse positive, un dossier ainsi qu'une convocation de l'IUT leur sont directement adressés.

Pour ceux qui auraient oublié de se porter candidat en 1ère année de DUT ou qui n'ont pas eu de proposition suite à leurs candidatures, il est possible, dans le cadre de la procédure d'admission complémentaire, de se porter candidat sur les places vacantes via le portail : www.admission-postbac.fr

Renseignements :

IUT de Caen

IUT Caen - Campus 2
Boulevard du Maréchal Juin
14032 Caen cedex
02 31 56 70 06 / 02 31 56 70 00
iut.caen.scolarite@unicaen.fr
iut.caen@unicaen.fr
www.unicaen.fr/iutcaen

IUT Caen - Campus 3
rue Anton Tchékov
14123 Ifs
02 31 52 55 00
www.iutc3.unicaen.fr

IUT de Caen : antennes
- Site de Lisieux
11 boulevard Jules Ferry
14100 Lisieux
02 31 48 44 00
iut.lisieux.stid@unicaen.fr

- Site de Vire
rue de Noës Davy
14500 Vire
02 31 66 28 60 (DUT HSE) / 02 31 66 50 20 (DUT C3S1)
www.iutcaen.unicaen.fr/vire

IUT de Cherbourg-Octeville

IUT Cherbourg Manche
Site de Cherbourg-Octeville
Service scolarité
rue Max-Pol Fouchet - BP 82
50130 Cherbourg-Octeville
02 33 01 45 00 / 45 11(scolarité)
iut.cherbourg@unicaen.fr
iut.cherbourg.scolarité@unicaen.fr
www.iutchbg.unicaen.fr

DUT GIM et le DUT GEII par la voie de l'apprentissage : les candidats à une de ces formation par apprentissage doivent s'inscrire sur APB pour le DUT choisi.

IUT Cherbourg Manche
Site de Saint-Lô
120 rue de l'Exode
50000 Saint-Lô
02 33 77 11 77
iut.saint-lo@unicaen.fr

IUT d'Alençon

Site universitaire de Montfoulon
61250 Damigny
02 33 80 85 26 (scolarité)
02 33 80 85 00 (accueil)
iut.alencon.scolarite@unicaen.fr
iut.alencon@unicaen.fr
www.unicaen.fr/iutalencon

Les jurys d'admission, après examen de chaque candidature, donnent leur réponse à partir du mois d'avril.

Fermeture du service scolarité de l'IUT dernière semaine de juillet jusqu'à fin août.

INSCRIPTION EN STS

L'inscription sur www.admission - postbac.fr concerne les BTS préparés en établissements publics et privés sous contrat et les BTSA : préinscription, saisie des voeux, réponses aux propositions sont à effectuer dans des délais précis (voir dans cette fiche page 1, colonne 1).

Pour les autres BTS préparés en établissements privés hors contrat, il faut s'adresser directement aux établissements pour se porter candidat.

A noter :

27 BTS et BTSA préparés en apprentissage en Basse-Normandie font partie du portail admission post-bac (en établissements publics, privés sous contrat, privés hors contrat).

Pour les autres BTS et BTSA préparés en apprentissage, s'adresser directement aux établissements pour se porter candidat.

Ceux qui auraient oublié de se porter candidat à l'entrée dans une formation BTS sur le portail APB (admission-postbac.fr) ou qui n'ont eu aucune proposition d'admission suite à leurs candidatures peuvent se porter candidat sur des places vacantes dans le cadre de la procédure d'admission complémentaire. La procédure est entièrement électronique.

